



Union interparlementaire

Programme de coopération technique

DESRIPTIF DU PROJET: NIGERIA



Créé le 31/03/2005 Mis à jour le 06/04/2005

Détails du projet

| | |
|------------------------------|---|
| Titre: | Soutien aux assemblées nationale ou des états – Nigéria ; Programme pour la démocratie |
| Statut: | Opérationnel |
| Durée: | 17 mois (2004 -2005) |
| Budget: | 5 922 364 euros |
| Partenaire financier: | Commission européenne, République fédérale du Nigéria |

Introduction

L'UIP et la Commission nationale de planification du Nigéria ont signé en juillet 2004 un contrat de service pour mettre en œuvre un Programme pour la démocratie, en soutien aux assemblées nationale ou des Etats au Nigéria. Le projet est co-financé par le Gouvernement fédéral du Nigéria et la Commission européenne.

Le programme a été conçu dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et le Gouvernement fédéral du Nigéria, et il vise à encourager les réformes économiques et politiques au Nigéria. Cette coopération devrait favoriser la tendance à la démocratisation constatée au Nigéria.

Objectifs

Le programme vise le secteur législatif, lequel est chargé d'établir le cadre juridique régissant le fonctionnement de la société et ses différents secteurs d'activités. C'est à cette branche de l'Etat, qui attend de l'exécutif qu'il rende des comptes, de veiller à ce que la gestion des affaires publiques se fasse de manière responsable et transparente et à ce que les politiques et actions gouvernementales soient bénéfiques pour tous. Le pouvoir législatif veille également à ce que les intérêts et les droits de la population soient correctement articulés et à ce que les ressources nécessaires soient allouées pour y répondre.

Le programme pour la démocratie a pour objet de venir en aide à l'Assemblée nationale et aux assemblées locales de six états (River, Kebbi, Plateau, Gombe, Abia et Osun) pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs tâches de manière efficace et efficiente.

L'objectif global de développement que poursuit le projet est de renforcer le système démocratique au Nigéria en permettant aux Assemblées nationale et des états de s'acquitter de leurs fonctions (législatives, de contrôle et de représentation) avec efficacité et efficacité.

Les objectifs du projet sont notamment :

- L'établissement de politiques efficaces de communication, de meilleures relations entre les groupes politiques et des rapports plus démocratiques entre les législateurs et leurs électeurs;

- Le renforcement de la structure de soutien chargée des tâches d'information, recherche et documentation, pour qu'elle puisse s'en acquitter de manière précise, opportune et ciblée, et qu'elle permette ainsi aux législateurs de prendre des décisions informées et de s'acquitter réellement de leurs fonctions de contrôle;
- L'optimisation de l'organisation de la législature.



Assemblée nationale du Nigéria

Bénéficiaires

Les bénéficiaires seront avant tout les membres et le personnel de l'Assemblée nationale et des assemblées des états du Nigéria, les institutions du pays, la société civile et le peuple nigériens.

Résultats attendus

Le programme devrait déboucher sur l'établissement de politiques efficaces de communication, de meilleures relations entre les groupes politiques et des rapports plus démocratiques entre les législateurs et leurs électeurs. Il vise également à renforcer la structure de soutien chargée des tâches d'information, recherche et documentation, pour qu'elle puisse s'en acquitter de manière précise, opportune et ciblée, et qu'elle permette ainsi aux législateurs de prendre des décisions informées et de s'acquitter réellement de leurs fonctions de contrôle. Le projet débouchera aussi sur l'optimisation de l'organisation de la législature.

Les experts suivants sont intervenus dans le projet:

- M. Bernard Nzo-Nguty, Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale du Cameroun;